

Digital Square : Questions/Réponses

Appel à candidature #2020-053 : Un partenaire en télécommunications pour soutenir les travailleurs de la santé en Guinée

12 octobre 2020

Notes:

- Noter que la soumission des candidatures doit se faire en <u>anglais</u>.
- Revue du RFA : contexte du projet dans la région stratégique de Mamou pour améliorer le reportage des données du niveau communautaire jusqu'au niveau national.
 - Les 3 districts de Mamou doivent êtres pris en compte durant l'implémentation de cette activité (voir l'inventaire dans le RFA).
 - Le paquet de télécommunications doit être interopérable avec les outils qui existent déjà et doit inclure le SMS, la connexion internet, et USSD/appels vocaux.
 - L'implémentation est prévue pour 6 mois, entre janvier—juin 2021 en incluent toutes les parties prenantes : le ministère de la santé, la ANGEIE, l'opérateur de télécommunications, et Digital Square.
- Digital Square travaillera en étroite collaboration avec l'opérateur pour s'assurer que les outils qui seront implémentés seront déjà assimiler par les agents de santé lors d'une formation pour comprendre la fonctionnalité du paquet.
- Digital Square va avoir le rôle de reporter à l'USAID (financeur) pour les informer des avancements des activités et recueillir du feedback des agents de santé pour que l'opérateur pourra prendre en compte ce feedback et pourra mieux améliorer le paquet qui sera fourni.
- Les autorités de la région de Mamou vont jouer un rôle très important dans ce processus d'implémentation, ils nous faciliteront déjà l'implémentation et nous permettrons de mieux comprendre les besoins et identifier les acteurs clés.
- La date de soumission c'est le 23 octobre. Cette session de questions/réponses est pour voir quelles
 questions basiques vous avez en tant que candidat et s'assurer que vous avez accès à toutes les
 infos qui sont dans le RFA. Au fur et à mesure que vous lirez le RFA et que vous préparez votre
 candidature, nous pouvons, en nous entendant avec tous les opérateurs, refaire une autre session si
 vous avez d'autres questions vraiment bloquantes pour pouvoir vous assister dans cette démarche.
- Modification supplémentaire à l'appel d'offres initial: un effet de levier 1:1 (au lieu d'une
 « contrepartie financière » 1:1) doit être obtenu par la mobilisation de l'expertise, des contributions
 et des ressources des candidats qui ne sont pas financées par le gouvernement américain. Il peut
 s'agir de contributions en espèces ou en nature que les candidats apporteront pour atteindre les
 objectifs du projet. Les contributions en espèces peuvent être des ressources financières réelles
 provenant d'autres sources de financement non gouvernementales qui soutiennent également les



objectifs du programme. Les contributions en nature sont généralement des fournitures, des équipements ou des services.

Questions / réponses :

Q: Où se trouve les adresses emails pour la soumission des candidatures ?

A : Dans la section IX du RFA, page 10 : "Instructions et délais de soumission des candidatures" : Contacts PATH.

Q: Est-ce qu'il y a un nombre d'agents communautaires définit pour nous permettre de quantifier le budget global sur les 6 mois ?

A : Voir le tableau sur la page 4 qui donnent les informations clés concernant les ressources humaines et capacités sanitaires sur la région de Mamou (3 districts).

Q : Donc ça veut dire que les travailleurs de santé, plus les agents communautaires, plus les structures de santé, hôpitaux, et laboratoires vont communiquer pour additionner la totalité ?

A : Oui, le ministère de la santé permettra aussi d'identifier quels types de communications ces agents de santé ont besoin. L'idée c'est de créer un groupe d'utilisateur restreint parce que ça ne sera pas tous les acteurs de santé qui pourront apporter le même rôle dans cette histoire de communication et reportage des données. C'est donc important d'identifier les acteurs clés et faire des petits groupes d'utilisateurs restreint qui pourront communiquer entre eux. Vous verrez dans la même logique qu'il y a aussi un inventaire dans le RFA sur le matériel (ordinateurs, téléphones) ; cela permettra l'opérateur de voir ce qu'il peut apporter de plus pour pouvoir continuer à utiliser l'existant avec de nouvelles fonctionnalités et ne pas ajouter des matériels qui seront hors budget.

Q: Concernant la restriction d'utilisation de matériels chinois, est-ce que la restriction est antécédente? Par exemple, il peut arriver que quelques antennes soient, depuis de longues dates, chinoises. Il n'y aura pas de nouveau matériel chinois, mais on voudrait avoir votre avis là-dessus, est-ce que la restriction est sur la totalité, or sur l'achat de nouveau matériel chinois?

A : Cette restriction vient du donateur et s'applique non seulement à l'achat des nouveaux équipements avec les fonds de cette demande mais aussi à l'utilisation des anciens équipements pour les activités de ce projet. C'est à dire, ne pas utiliser ce budget là pour budgétiser les équipements anciens qui tombent sous cette restriction.

Q: Il va falloir qu'on étudie ça en interne et on reviendra vers vous. La vraie question ce n'est pas l'achat du matériel, c'est simplement l'utilisation qui permet aujourd'hui d'ouvrir la connectivité à une partie du client finale. Il y a forcément une petite partie qu'on aura du mal à éviter, les utilisateurs passeront par ces équipements, et ça va être très compliqué de faire le tri de ces équipements.

A : Si Operateur X a un équipement qui existe depuis toujours et on veut y ajouter une fonctionnalité pour étendre l'utilisation de cet équipement pour couvrir les activités de ce projet, ça ne serait pas possible sous cette restriction.

Q: Une partie des équipements (antennes et autres) permet aux utilisateurs de communiquer. C'est une partie ou il y a un réseau de matériel, et dans ce réseau qui permet la communication, il peut avoir 10, 20 ou 30% de ce type de matériel. Mais, ça fait partie d'un ensemble d'équipement qui vont créer le réseau et l'infrastructure global de l'opérateur qui permet d'utiliser son téléphone mobile. Il y a des équipements qui vont permettre d'échanger les données et de se connecter au server, la, ce type d'équipement ne sont pas dans la liste et ne sont pas soumis à la contrainte. Aujourd'hui, ça sera difficile



de dire que aucune communication ne passera par ce type d'équipement parce que le maillage et l'infrastructure de X operateur concerne beaucoup d'équipements.

C'est donc très compliqué de pouvoir désolidariser un maillon d'une infrastructure qui est énorme. Si on ne peut pas utiliser cet outil, toutes cette infrastructure tombe à l'eau. On peut éventuellement sélectionner des équipements d'accès qui ne seront pas limités à la restriction.

A (de PATH HQ): Les candidats ne peuvent utiliser les fonds du projet que pour couvrir les services Internet, cellulaires et fixes existants des fournisseurs de services de communication qui utilisent des télécommunications couvertes dans la liste de restrictions pendant la durée de la bourse et <u>avec un projet de transfert vers une autre entreprise</u>. Tous les autres frais engagés pour les services ou équipements de télécommunications et de vidéosurveillance couverts, tels que les téléphones, la vidéosurveillance et les serveurs en nuage produits ou fournis par Huawei Technologies Company ou ZTE Corporation (ou toute filiale ou société affiliée de ces entités), etc. ne sont pas autorisés.

Q : Le dépôt de candidature et limité au 23 octobre, vous dites que les résultats doivent parvenir au mois de novembre, quelle date précisément ?

A : On a lancé le 8 octobre, les opérateurs nous soumettront leur demande avant le 23 octobre. Ensuite, un comité de revue va revoir toutes les applications en utilisant les critères dans le RFA et consolider les notes qui ont été données. Le **4 novembre**, nous allons annoncer quel operateur a été identifier pour continuer ce projet.

Q: La seconde séance de questions/réponses sera effectuée à quelle date précisément ?

A: Nous ne voulons pas exiger une date, ce sont les opérateurs qui pourront choisir au fur et à mesure qu'ils travaillent sur leurs candidatures. L'alternative c'est d'envoyer un petit questionnaire d'une seule réponse d'ici la fin de la semaine pour vous demander si tout se passe bien concernant le développement de votre candidature et voir si vous avez besoin d'une 2eme séance de questions/réponses. Si la majorité dit oui, dès le début de la semaine, nous pouvons faire une deuxième session pour répondre aux questions ou pour le ministère de la santé/ANGEIE de partager aussi certaines attentes. Pour le développement de ce RFA, nous avons travaillé avec le ministère de la sante, la ANGEIE, et l'USAID, et donc ça sera ce même groupe technique qui va participer aux évaluations des application qui seront reçues.